



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 064-216401471-20250414-140425DCM17\_03-BF

Extrait du registre des délibérations

S<sup>2</sup>LO

## Du Conseil Municipal

### Séance du 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Convocation adressée le 10/04/2025  
Affichée le 10/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze du mois d'avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Benoît BROUCARET, Christine CHEVERRY PALUAT, Alain ÇUBURU, Mikael DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Eric HIRIART URRUTY, Alain ITHURBIDE, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Sébastien LASSEGUETTE, Pierre OLÇOMENDY, Jorge RAMIREZ, Christophe SAINT-PIERRE, Fabienne SALLABERRY, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents ou excusés : Vanessa BEAU (procuration à Mikael DACHARY), Fabienne ETCHEGARAY, Véronique SANCHEZ,

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sylvie DUBREUIL ELISSALDE

#### DCM 2 - Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Activité commerciale nouveau cimetière

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024, le Conseil Municipal :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	86 512.64
- Un déficit reporté de :	86 512.40
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0.24
- Un excédent d'investissement de :	17 291.16
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	17 291.16

**DECIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : EXCEDENT	0.24
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	0.24
-----	
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	17 291.16

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,  
Pascal JOCOU